



LES CHIMISTES AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS, DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ces chimistes travaillent partout : dans les agences, instituts et organismes de recherche nationaux et internationaux, dans des laboratoires d'expertise privés et dans pratiquement toutes les entreprises de la chimie et de tous les secteurs industriels irrigués par la chimie.

Les sciences de la chimie concernées

Dans les différents chapitres de cet ouvrage, il est souvent question de **chimie analytique**, que ce soit pour les sciences criminelles, la mise en évidence de contrefaçons, la détection des contaminants, la mesure des expositions.

Mais c'est aussi prévoir et évaluer les risques, **concevoir des produits et des procédés non polluants**, étudier le devenir des contaminants



et développer une chimie de l'environnement, on parlera de **toxicologie**, **d'écotoxicologie** et de **chimie environnementale**.

Les **métiers** dans ces différents domaines sont accessibles au niveau :

- bac+3, technicien ;
- bac+5, ingénieur et chercheur ;
- bac+8, docteur.

Fiches métiers (jointes en annexe) :

- responsable de laboratoire d'analyse/contrôle qualité ;
- ingénieur hygiène sécurité environnement ;
- technicien d'analyse ;
- technicien environnement ;
- responsable/directeur des affaires réglementaires ;
- spécialiste/attaché des affaires réglementaires.

Les domaines d'application

Les sciences criminelles

Elles s'appuient sur la chimie analytique et s'appliquent :

- aux expertises de la police scientifique ;
- à la lutte contre le terrorisme ;
- à la recherche de stupéfiants.

Les emplois correspondants sont majoritairement localisés dans les laboratoires de recherche de :

- l'INPS (Institut national de la police scientifique) ;
- l'IRCGN (Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale). S'y rattachent les techniciens d'investigation criminelle de proximité (TIC) et les personnes qui travaillent sur les plateaux criminalistiques au niveau départemental ;
- LCPP (Laboratoire central de la préfecture de police de Paris).



La détection des fraudes

Les expertises sont réalisées par des laboratoires publics et privés et par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation et de l'environnement et du travail).

Prévention et évaluation des risques, détection, traitement des contaminants

Toutes ces applications font partie des missions des agences et organismes officiels en charge du respect de la réglementation nationale et européenne :

- l'INERIS (Institut national de l'environnement et des risques) qui réalise ou fait réaliser des études et des recherches permettant de prévenir les risques que les activités industrielles et économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur l'environnement.
- L'INERIS agit aussi en situation d'urgence pour aider les pouvoirs publics à comprendre et évaluer les impacts ;
- l'ANSES qui a une mission de recherche, d'évaluation des risques et des bénéfices sanitaires ;
- l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et techniques pour l'environnement et l'agriculture) ;
- l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques).

Mais aussi de celles des :

- laboratoires d'universités, d'écoles d'ingénieurs, de grands organismes de recherche (CNRS, INRA, IFREMER) ;
- entreprises spécialisées dans l'environnement, le traitement des eaux, le traitement et le recyclage des déchets.

Par ailleurs la mise en place de la directive REACH a eu pour conséquence la mise en œuvre d'un système d'évaluation des procédés, des produits, des cycles de vie dans un objectif de protection sanitaire et environnementale dans toutes les entreprises avec création des emplois nécessaires.